

**CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE DE TRAVAIL
DES CAVES COOPERATIVES VINICOLES ET LEURS UNIONS
DU 22 AVRIL 1986**

Avenant n° 78 du 11 juillet 2013

Entre :

La Confédération des Coopératives Vinicoles de France

d'une part, et

La Fédération Générale des Travailleurs de l'Agriculture, de l'Alimentation et secteurs connexes, (F.G.T.A.-F.O.) et le Syndicat National (F.O.), Ingénieurs, Cadres et Techniciens,

La Fédération Générale Agroalimentaire (F.G.A.-C.F.D.T.),

La Fédération de l'Agriculture (A.G.R.I.-C.F.T.C.),

L'Union Nationale des Syndicats Autonomes (U.N.S.A. Agriculture Agroalimentaire),

Le Syndicat National des Cadres de Coopératives Agricoles et SICA – SNCoA-CFE-CGC,

La Fédération Nationale Agroalimentaire et Forestière (F.N.A.F.-C.G.T.).

D'autre part, il a été convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 : La grille des salaires figurant au point 1, paragraphe 1 de l'annexe II de la convention collective est modifiée ainsi qu'il suit :

Salaires minima garantis au 1^{er} juillet 2013

Catégories	Niveaux	Salaires minima en € pour 151.67 h/mois			
		Echelons			
		Embauche	Confirmé	Maîtrisé	Expert
I O.E		1 454,62	1 483,71	1 557,90	
II O.E.Q	1	1 651,42	1 684,45	1 768,67	1 892,48
	2	1 768,66	1 804,03	1 894,24	2 026,83
III O.E.H.Q	1	1 927,61	1 966,16	2 064,47	2 208,98
	2	2 045,97	2 086,89	2 191,23	2 344,62
IV T.A.M	1	2 164,34	2 207,63	2 318,01	2 480,27
	2	2 327,79	2 374,34	2 493,06	2 667,57
V Cadres	Ad, tech, com	2 479,97	2 529,57	2 656,05	2 841,98
	Direction	3 086,00	3169,84 + différentiel/salaire réel		

SC H^g NG . Jca. JJ

ARTICLE 2 : Le montant du supplément et des majorations figurant respectivement à l'article 17.4 et au paragraphe 5 de l'annexe I de la convention collective est modifié ainsi qu'il suit :

1. Article 17.4 : 38.49 €
2. Paragraphe 5 de l'annexe I : 109.90 € et 44.16 €

ARTICLE 3 : Les parties signataires demandent l'extension du présent avenant.

Fait à Paris, le 11 juillet 2013

SIGNATAIRES

Pour la Confédération des Coopératives Vinicoles
de France

M. BORIS CALMETTE



Pour les Organisations Syndicales de Salariés

. FGTA Force Ouvrière et le Syndicat National
FO, Ingénieurs Cadres et Techniciens

M. Michel KERLING



. Fédération Générale Agroalimentaire - CFDT

M. Régis DEGOUY

. Union Nationale des Syndicats Autonomes -
UNSA Agriculture Agroalimentaire

M. Frank FERREOL



. Syndicat National des Cadres de Coopératives
Agricoles et Sica
SNCOA CFE-CGC

M. Joël JEAN



. Fédération de l'Agriculture
AGRI-CFTC

Mme. Martine GOMES



. Fédération Nationale Agroalimentaire et
Forestière -FNAF-CGT

M. Gérard FRANCES